

SEJOURS D'ETUDES A L'ETRANGER
LES ETAPES ET DOCUMENTS INCONTOURNABLES

Etapes de la mobilité	Documents à fournir/démarche à effectuer	Comment faire?	Quand?	Où?	Fait
Candidature UPVD	1. Dossier de candidature UPVD				
	Création du dossier	ATTENTION : lors de la 1ère connexion, Inscrivez-vous à droite de l'écran, puis cliquez sur Authentification (à gauche) et saisissez vos identifiants les fois suivantes	Novembre à février pour départs au s1 ou à l'année	https://www.univ-perp.fr/international/partir-etudier-a-letranger	☐
			Mai à juin pour départs au s2		☐
	Documents à déposer:				
	Pièce d'identité	passport/ carte d'identité	Début février pour départs au s1 ou à l'année	https://www.univ-perp.fr/international/partir-etudier-a-letranger	☐
	Justificatif de domicile	facture énergie/téléphonie...	30 juin pour départs au s2		☐
	Résultat certification en langue	Si pas de certification, passer test de positionnement après inscription par le SRIT	Decembre à janvier pour départs au s1 ou à l'année Mai à juin pour départs au s2		☐
	Contrat pédagogique provisoire (2 max)	à télécharger - et faire signer par votre correspondant.e international.e puis déposer sur la plateforme	Début février pour départs au s1 ou à l'année Le 30 juin pour départs au s2		☐
	Relevés de notes OFFICIELS depuis la 1ère année d'études	à demander à votre scolarité pédagogique			☐
	Lettre de motivation	Signée !		☐	
	Certificat de scolarité en cours			☐	
	Soumettre le dossier une fois complet			☐	
	Candidature université d'accueil	2. Dossier de candidature université d'accueil			
Candidature		Suivre les consignes données par l'université d'accueil	Une fois que le SRIT vous a nommé.e et avant la deadline indiquée par l'université d'accueil	Sur la plateforme de l'université d'accueil	☐
Réservation d'un logement étudiant si possible		Suivre les consignes données par l'université d'accueil	avant la deadline indiquée par l'université d'accueil	Auprès de l'université d'accueil	☐

Etapes de la mobilité	Documents à fournir/démarche à effectuer	Comment faire?	Quand?	Où?	Fait
Avant le départ en mobilité	3. Préparation du départ				
	Lettre d'acceptation de l'université d'accueil	à envoyer au SRIT	Mai/juin pour départ au s1 ou à l'année novembre/décembre pour départ au s2	mobility@univ-perp.fr	☐
	Relevé de notes OFFICIEL UPVD année 2025/26	à demander à votre scolarité pédagogique			☐
	Contrat pédagogique définitif ATTENTION 2 VERSIONS	une version pdf à renvoyer au SRIT			☐
		une version en ligne (OLA) à saisir sur la plateforme EWP dashboard		Sur la plateforme (le lien vous sera envoyé par courriel par le SRIT)	☐
	Contrat de mobilité Erasmus + (<u>pour mobilités en Europe uniquement</u>)	version word à renvoyer au SRIT		mobility@univ-perp.fr	☐
		version papier avec signature manuscrite à déposer au SRIT			SRIT Bât B rdc
	RIB			☐	
	Carte Européenne d'Assurance Maladie	à demander en ligne auprès de votre CPAM		☐	
	Formulaire SE 401-Q-106 (<u>pour les mobilités au Québec uniquement</u>)	Protocole d'entente couverture santé spéciale Québec (le document vous sera envoyé par courriel par le SRIT)		☐	
	Assurance déplacement (auprès de votre assureur)	Doit impérativement comporter les 3 couvertures suivantes:			
		Responsabilité civile à l'étranger		☐	
		Individuelle accident à l'étranger		☐	
		Rapatriement depuis l'étranger		☐	
	Justificatifs de transport	Billets d'avion/train/bus ou attestation sur l'honneur si utilisation du véhicule personnel ou covoiturage		☐	
	Certificat de scolarité 2026/27	après inscription auprès de la scolarité centrale de l'UPVD	Juillet	☐	
	Notification définitive d'attribution de bourse sur critères sociaux	délivrée par le CROUS si étudiant.e boursier.e	Septembre	☐	
ATTENTION, d'autres formalités peuvent se rajouter en fonction du pays d'accueil (ex: demande de NIE pour l'Espagne, demande de visa et ETA pour le Royaume-Uni...), il vous appartient de vous renseigner auprès des universités d'accueil et/ou du Ministère de l'Intérieur du pays concerné					
Au début de la mobilité	4. En début de mobilité				
	Attestation d'arrivée*	à faire remplir, signer et tamponner par l'université d'accueil dès le début de la mobilité	Septembre ou Janvier	mobility@univ-perp.fr	☐
	Résultat du 1er test de langue OLS*	Plateforme EU Academy, ce test vous ouvre ensuite droit à des cours de langue gratuits tout le long de votre mobilité			☐
*Le 1er paiement des bourses de mobilité ne se fait qu'après réception de ces documents par le SRIT					
Fin de mobilité	5. En fin de mobilité				
	Attestation d'exécution*	à faire remplir, signer et tamponner par l'université d'accueil le dernier jour (dernier examen) de la mobilité	Dans un délai maximal de 4 semaines après la fin de la mobilité	mobility@univ-perp.fr	☐
	Résultat du 2nd test de langue OLS	Facultatif			☐
	Témoignage écrit avec photo ou vidéo*	La trame vous sera envoyée par le SRIT avant la fin de votre mobilité			☐
	Formulaire de droit à l'image*	Le formulaire à signer vous sera envoyé par le SRIT avant la fin de votre mobilité			☐

	Rapport de participant en ligne*	Lien automatique envoyé par courriel à la fin de votre mobilité		☐
<i>*Le paiement du solde des bourses de mobilité ne se fait qu'après réception de ces documents par le SRIT</i>				